



# Plan Communaux et Intercommunaux de Sauvegarde (PCS et PICS)

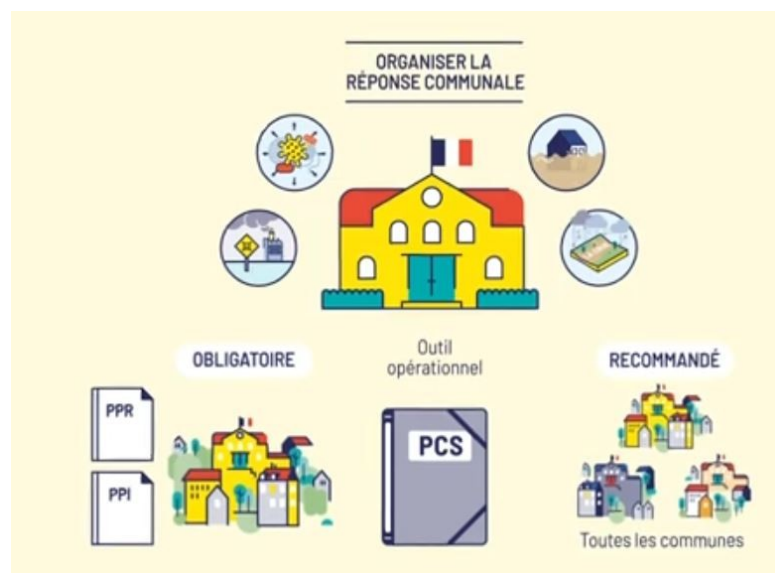
Réunion correspondant défense – 29 novembre 2022 - EOGN



**PRÉFET  
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## PCS, pourquoi faire ?



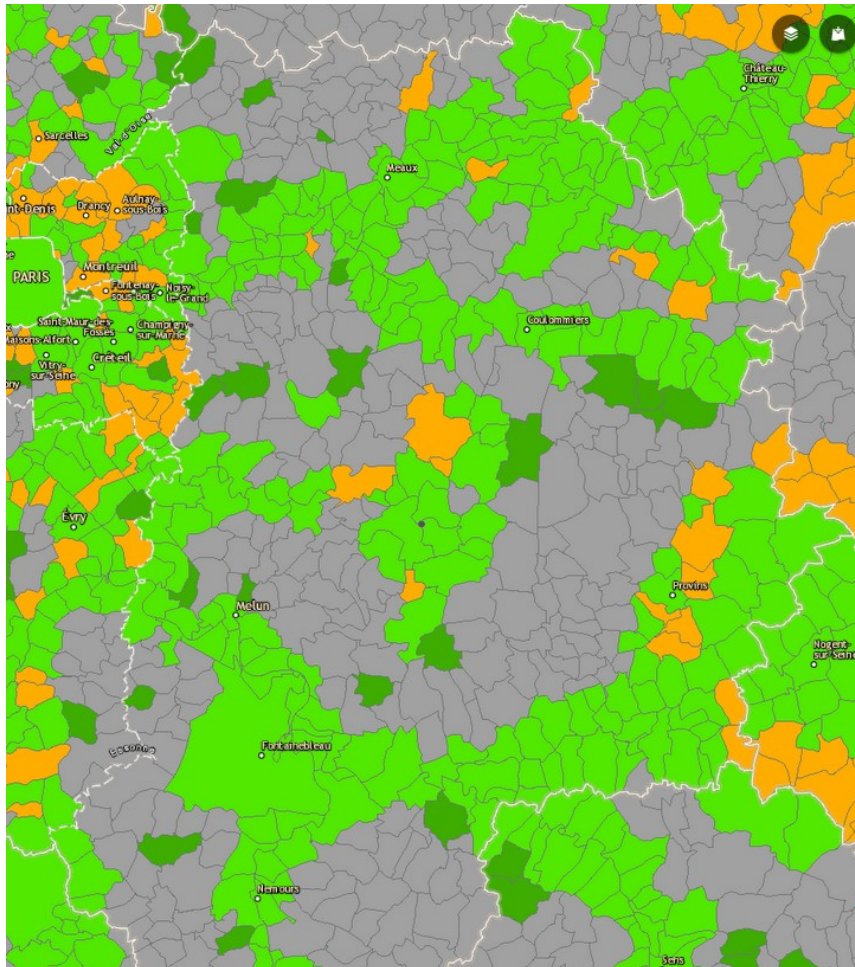


PRÉFET  
DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## État des lieux pour le 77

- 266 soumises à PCS (dont 37 récemment avec feu de forêt)
- Tous les PCI doivent faire un PICS





# PCS et PICS

- Les origines des PCS et PICS
- Évolution de la réglementation
- PCS
- PICS
- Calendrier
- Des écueils à éviter
- Vous n'êtes pas seuls
- Pour être prêt



# Les origines des PCS et PICS

Années 1990 : 1ers « plans de secours communaux »



Loi de modernisation de la sécurité civile du **13 août 2004**



**Création des PCS et des PICS**



**Secours**  
*Services d'urgence  
(SDIS, SAMU...)*

**Sauvegarde des populations**  
*Communes (PCS)*

**Besoins prioritaires  
des populations**  
*Opérateurs réseaux...*



**Loi MATRAS 25 novembre 2021**



**Décret du 20 juin 2022**



# Évolution apportées par la loi MATRAS

## PCS

### **AVANT**

Loi du 13 août 2004

PPI

PPRN prévisibles approuvés

### **AUJOURD'HUI**

Loi du 25 novembre 2021 « Matras »

PPI

PPRN ou miniers prévisibles prescrits ou approuvés

Territoire à risque important inondation

Territoire reconnu par voie réglementaire exposé à risque volcanique ou cyclonique

Zone de sismicité

**Forêt** classée ou réputée particulièrement exposée (incendie)

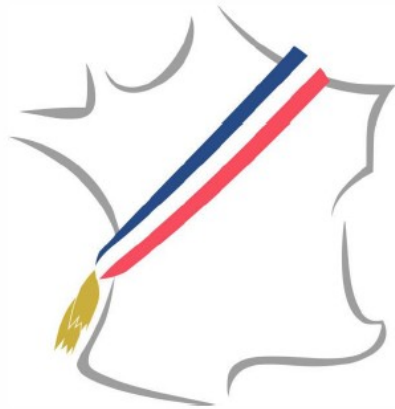
**PICS** obligatoire lorsqu'une commune membre à l'obligation de réaliser un PCS



**PRÉFET  
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Plan Communal de Sauvegarde PCS

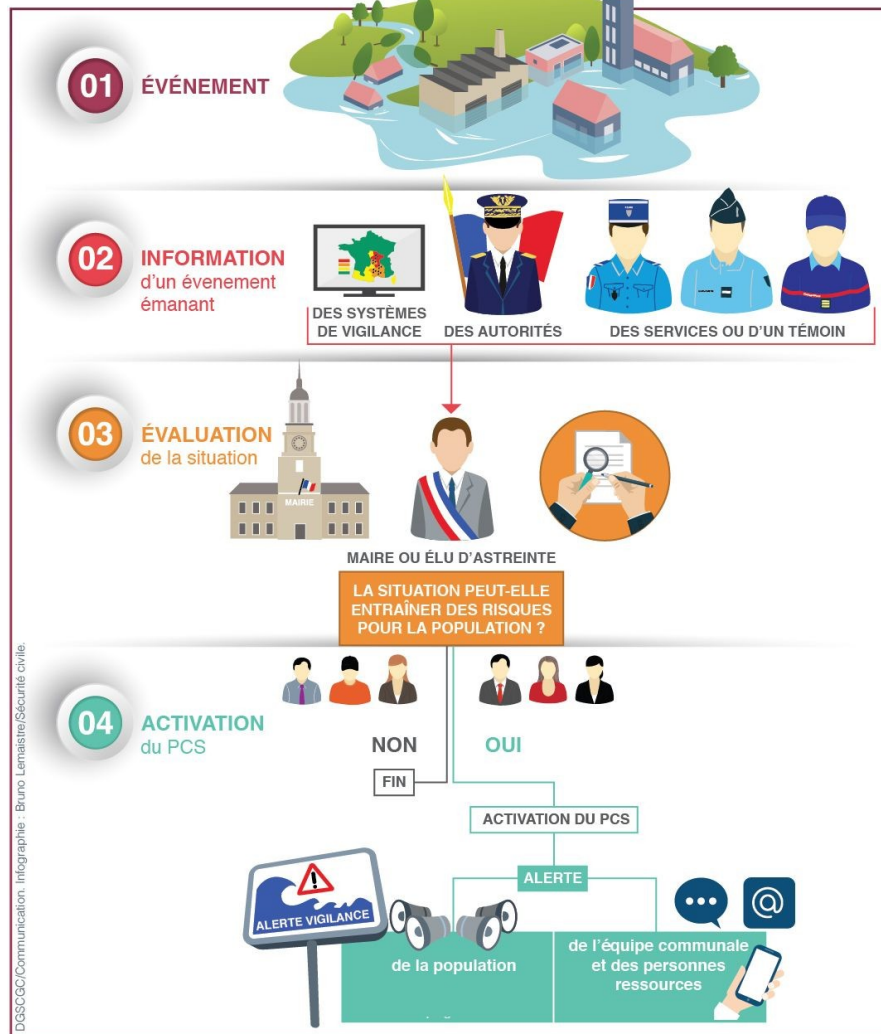


**Préfecture de Seine-et-Marne/ SIDPC**



## PCS

- Le Maire
  - 1<sup>er</sup> maillon gestion de crise
  - Directeur de Opérations de Secours
  - Pénalement responsable
  - Évaluer la situation
  - Alerter
  - Mobiliser et mettre en sécurité
  - Héberger et ravitailler
  - Renseigner les autorités
  - Communiquer







# PCS

- Le PCS organise la réponse de la gestion de crise communale, il s'agit d'une réponse de proximité



## Objectif ?

Se préparer en amont d'un événement (organisation, outils, entraînements) pour répondre aux besoins des populations en cas de crise



## Pourquoi ?

Faire face à une situation d'urgence sur la commune pouvant notamment porter atteinte aux populations (accident de transport, inondations, tempête, accident industriel...)



## Dans quel but ?

Organiser, structurer, préparer les actions à mettre en œuvre  
Assurer la sauvegarde et le soutien aux populations



## Comment ?

En ayant un cadre de référence polyvalent pour gérer des problèmes inhabituels  
Le maire est responsable de son élaboration et de sa mise en œuvre



# Contenu

Contenu du Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs

Recensement des risques et des vulnérabilités locales (personnes fragiles...)

Organisation du dispositif de réponse communale et de mise en œuvre du PCS

Alerte, information et soutien de la population

Recensement des moyens publics et privés, humains et matériels, mobilisables

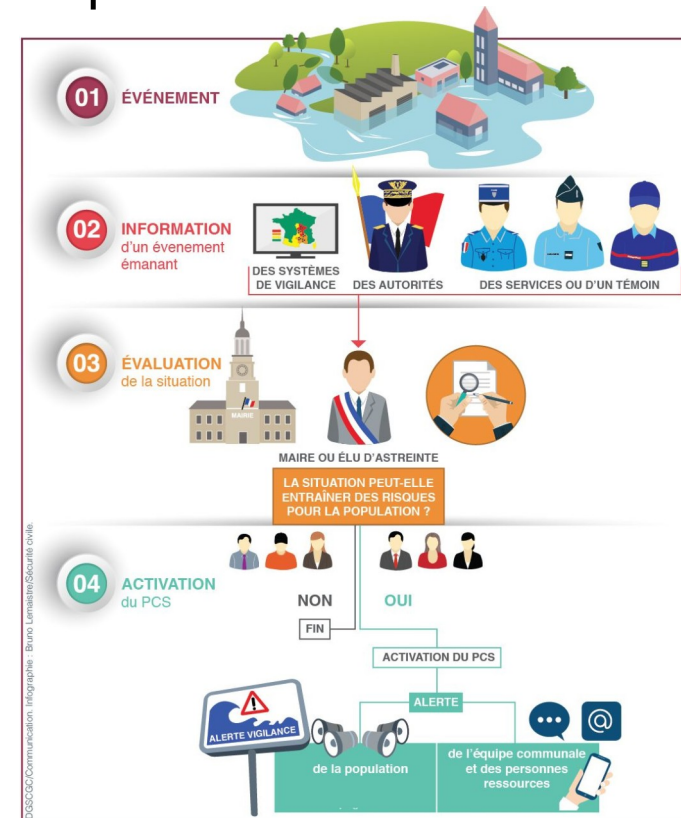
Annuaire de crise / Cartographie / Fiches actions / Fiches réflexes / ...



# Pour être prêt

- La commune doit se l'approprier
- La commune maintient son caractère opérationnel
  - En le testant = **Exercice**
  - En le mettant à jour
  - En le révisant

**Le PCS ne doit pas rester figé dans le temps !**

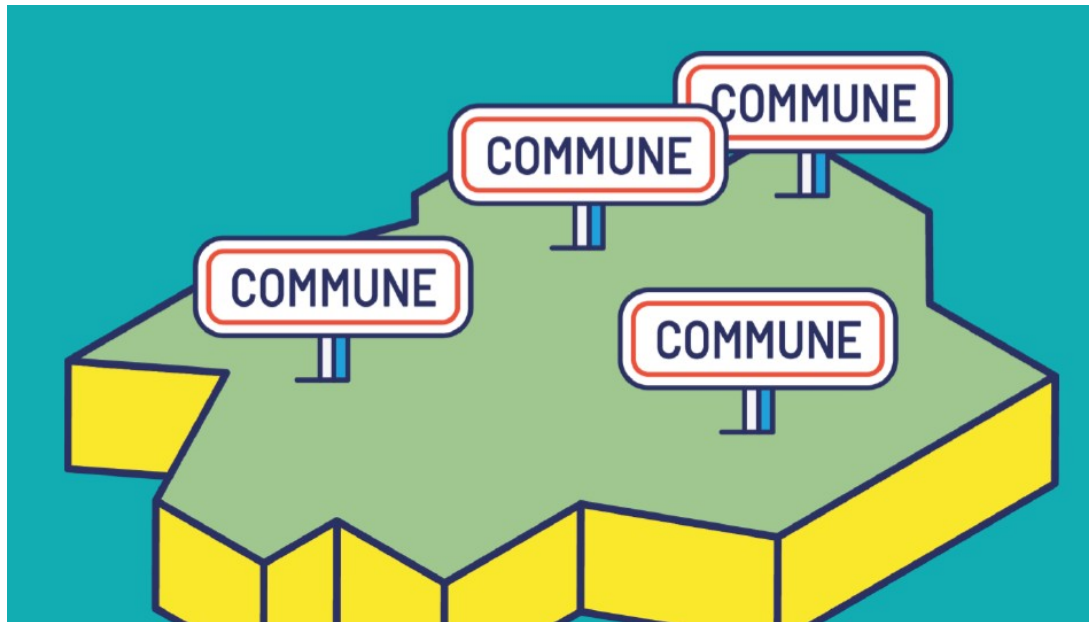




**PRÉFET  
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Plan Intercommunal de Sauvegarde PICS



**Préfecture de Seine-et-Marne/ SIDPC**



## PICS

- Loi du 13 août 2004 PICS = outil de substitution au PCS
  - Cadre juridique imprécis
  - Très peu de PICS élaborés
- Entre 2004 et 2021 = Certains EPCI apportent soutien aux communes
- Loi du 15 nov 2021 = Expertise, Appui, Accompagnement
  - Mobilisation et emploi des capacités de l'interco
  - Mutualiser capacités communales
  - Aider en gestion de crise notamment avec ses compétences propres

### A RETENIR

Le PICS met en œuvre :

- les moyens des communes d'un EPCI
- les moyens propres de l'EPCI



Pour faire face à un événement impactant au moins 1 commune de l'intercommunalité

*Le PICS est un outil de coordination et d'accompagnement à la gestion de crise*

*Le pouvoir de police administrative incombe toujours au maire*



# Contenu

Mise en commun de l'analyse des risques de ses communes membres

Modalités d'appui à toutes ses communes (avec ou sans PCS)

Inventaire des moyens mutualisés des communes et moyens propres de l'EPCI

Recensement des ressources et outils intercommunaux à disposition des communes

Modalités relatives à la réserve intercommunale et à l'emploi de bénévoles

Planification de la continuité d'activité et rétablissement des compétences ou intérêts communautaires



# Calendrier



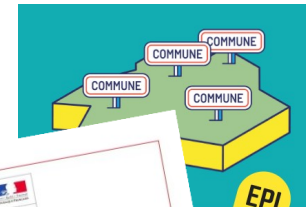
- **Obligation de réaliser un PICS dans les 5 ans à compter de la promulgation de la loi MATRAS (nov 2026)**

**Le président de l'interco a la responsabilité d'assurer un soutien dans la gestion de crise auprès de ses communes membres**



# Le Maire n'est pas seul

- Préfecture
- SDIS
- DDT
- EPTB
- CD
- Maires
- Docs
- ...







**PRÉFET  
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Merci de votre attention



**Contact : [pref-defense-protection-civile@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:pref-defense-protection-civile@seine-et-marne.gouv.fr)**